

A.B.C FORMES

Société par actions simplifiée au capital de 135 000 €

Siège social : 5 rue Gracchus Babeuf, Parc d'activités le Terminal, 93130 Noisy-le-Sec

338 196 033 RCS Bobigny

(la « Société »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2026

**PROPOSITION DE LA RÉOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

« DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 197 482,24 € de la manière suivante :

En totalité au compte « **autres réserves** ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 495 418,84 €.

(...)

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés. »

Signature¹ :

Extrait certifié conforme
VACHER MANAGEMENT
Présidente
Frédéric Vacher

DocuSigned by:
Frédéric VACHER
F3DC934B753A467...

¹ Le présent acte est signé électroniquement au moyen d'un procédé fiable d'identification garantissant le lien entre la signature et le présent document auquel elle s'attache, conformément aux dispositions de l'article 1367 du Code civil, étant précisé que cette signature électronique a la même force probante qu'un écrit sur support papier, conformément à l'article 1366 du Code civil, et qu'il pourra être valablement opposé.

SAS ABC FORMES

Parc d'Activités Le Terminal
5, Rue Gracchus Babeuf
93130 NOISY LE SEC

RAPPORT

de

FERCO S.A.S.

Commissaire aux Comptes

SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

-:-:-:-:-

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2026



103, Avenue Raspail – 94250 Gentilly
Tél : 01.47.40.81.50
ferco@ferco-experts.fr
www.ferco-experts.fr

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ABC FORMES SAS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATION

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Règles et principes comptables

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables retenues par votre société pour l'établissement des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Le principe comptable d'arrêté des comptes avec continuité de l'exploitation a été retenu.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Paris, le 12 juin 2026

Pour **FERCO S.A.S**
Commissaire aux Comptes


Olivier DURAND
Commissaire aux Comptes Associé

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				6,89		7,36
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,	7 000,00	7 000,00				
Fonds commercial	109 300,00		109 300,00		109 300,00	
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				5,64		7,58
Terrains						
Constructions	90 466,38	89 271,01	1 195,37		2 110,97	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	653 371,85	581 515,54	71 856,31		97 924,58	
Autres immobilisations corporelles	137 587,23	121 261,47	16 325,76		12 400,02	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				6,37		8,33
Participations	1 954,45		1 954,45		1 954,45	
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés	3 749,84		3 749,84		3 749,84	
Prêts	800,00		800,00			
Autres immobilisations financières	94 497,24		94 497,24		117 981,20	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	1 098 726,99	799 048,02	299 678,97	18,90	345 421,06	23,27
Stocks et en-cours				25,50		27,99
Mat. premières, autres approv.	375 109,68	24 600,73	350 508,95		398 000,66	
En-cours de production	53 927,20		53 927,20		41 981,01	
Produits finis						
Marchandises					-24 600,73	
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				43,67		44,61
Créances Clients et comptes ratt.	268 203,24	19 869,12	248 334,12		261 158,95	
Autres créances	444 265,52		444 265,52		400 904,86	
Charges constatées d'avance	63 727,63		63 727,63		22 685,24	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	125 496,58		125 496,58	7,91	38 633,64	2,60
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	1 330 729,85	44 469,85	1 286 260,00	81,10	1 138 763,63	76,73
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	2 429 456,84	843 517,87	1 585 938,97	100	1 484 184,69	100
(2) Dont à moins d'un an		776 196,39				

FERCO S.A.S
 Commissaire aux Comptes
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
 01.47.40.81.80



BILAN PASSIF

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 135 000,00)	135 000,00	8,51	135 000,00	9,10
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		8,79		26,82
Réserve légale	13 500,00		13 500,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	222,28		222,28	
Autres réserves	125 664,24		384 354,95	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	197 482,24	12,45	-258 690,71	-17,43
Subventions d'investissement	23 550,08	1,48	30 521,50	2,06
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(I) 495 418,84	31,24	304 908,02	20,54
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS	(II)			
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	57 196,28	3,61	196 465,86	13,24
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	831 352,14	52,42	741 108,27	49,93
Dettes fiscales et sociales	190 104,95	11,99	203 149,87	13,69
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	11 866,76	0,75	38 552,67	2,60
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1)	(III) 1 090 520,13	68,76	1 179 276,67	79,46
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV) 1 585 938,97	100	1 484 184,69	100
(1) Dont à moins d'un an		1 090 520,13		

FERCO S.A.S
 Commissaire aux Comptes
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
 01.47.40.81.50

COMPTE DE RÉSULTAT

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue		4 720 647,83	4 732 487,03	-11 839,20	-0,25
Montant net du chiffre d'affaires		4 720 647,83	4 732 487,03	-11 839,20	-0,25
Production stockée		11 946,19	-9 733,24	21 679,43	222,74
Production immobilisée					
Subventions		6 971,42	9 873,20	-2 901,78	-29,39
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			6 003,75	-6 003,75	-100,00
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.					
Autres produits		8,42	0,71	7,71	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I)	4 739 573,86	4 738 631,45	942,41	0,02
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises					
Variation de stocks					
Achats de matières premières et autres appro.		1 296 599,97	1 398 992,20	-102 392,23	-7,32
Variation de stocks		22 890,98	108 320,00	-85 429,02	-78,87
Autres achats et charges externes (1)		1 995 898,15	2 059 469,74	-63 571,59	-3,09
Impôts, taxes et versements assimilés		32 415,57	31 851,92	563,65	1,77
Salaires		844 681,56	922 472,22	-77 790,66	-8,43
Cotisations sociales		283 498,06	306 076,17	-22 578,11	-7,38
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		41 633,13	40 843,22	789,91	1,93
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		1 503,79	24 600,73	-23 096,94	-93,89
Dotations aux provisions					
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées					
Autres charges		10,30	5,86	4,44	75,77
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(II)	4 519 131,51	4 892 632,06	-373 500,55	-7,63
<i>(1) y compris :</i>					
- Redevances de crédit-bail mobilier		56 212,28	110 257,54		
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	220 442,35	-154 000,61	374 442,96	243,14
QP de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers					
De participation		1 502,69		1 502,69	
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés		155,55	3,05	152,50	
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change		54,63		54,63	
Produits de cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	1 712,87	3,05	1 709,82	
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					

COMPTE DE RÉSULTAT

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur en %	
Intérêts et charges assimilées		23 120,20	36 306,36	-13 186,16	-36,32
Différences négatives de change			6,88	-6,88	-100,00
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	(VI)	23 120,20	36 313,24	-13 193,04	-36,33
2-RÉSULTAT FINANCIER	(V-VI)	-21 407,33	-36 310,19	14 902,86	41,04
3-RÉSULTAT COURANT avant impôts	(I-II+III-IV+V-VI)	199 035,02	-190 310,80	389 345,82	204,58
Produits exceptionnels	(VII)		6 971,42	-6 971,42	-100,00
Charges exceptionnelles	(VIII)	1 552,78	75 351,33	-73 798,55	-97,94
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)	-1 552,78	-68 379,91	66 827,13	97,73
Participation des salariés aux résultats	(IX)				
Impôts sur les bénéfices	(X)				
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	4 741 286,73	4 745 605,92	-4 319,19	-0,09
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 543 804,49	5 004 296,63	-460 492,14	-9,20
BÉNÉFICE OU PERTE		197 482,24	-258 690,71	456 172,95	176,34

FERCO S.A.S
 Commissaire aux Comptes
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
 01.47.40.81.50

ANNEXE COMPTABLE

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 1 585 938,97 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 197 482,24 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

La société a été placée sous mandataire Ad'hoc sur début d'année 2024.

Un plan d'étalement des dettes fiscales et sociales a été mis en place sur 24 mois avec le CCSF.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Installations techniques		3 À 10
Matériels outillages et industriels		3 À 10
Logiciels		1 À 6
Matériel de bureau		5 À 10
Matériel informatique	3,00	
Mobilier	10,00	

STOCKS

Détermination des stocks

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à rééval. acquisition
Immobilisations incorporelles		
Autres immobilisations incorporelles	116 300,00	
TOTAL	116 300,00	
Immobilisations corporelles		
Constructions inst. générales, agencets, aménagements construct.	90 466,38	
Installations techniques, matériel et outillages industriels	643 436,85	9 935,00
Installations générales, agencements et aménagements divers	126 587,43	8 640,00
Matériel de bureau, informatique & mobilier	2 359,80	
TOTAL	862 850,46	18 575,00
Immobilisations financières		
Autres titres immobilisés	3 749,84	
Prêts et autres immobilisations financières	117 981,20	365 230,27
TOTAL	121 731,04	365 230,27
TOTAL GENERAL	1 100 881,50	383 805,27
	Diminution par virt poste par cession	Valeur brute des immobs fin ex. Réévaluation légale/Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles		
Autres immobilisations incorporelles		116 300,00
TOTAL		116 300,00
Immobilisations corporelles		
Constructions inst. générales, agencements		90 466,38
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		653 371,85
Inst. générales, agencements et aménag. divers		135 227,43
Matériel de bureau, informatique & mobilier		2 359,80
TOTAL		881 425,46
Immobilisations financières		
Autres titres immobilisés		3 749,84
Prêts et autres immobilisations financières	387 914,23	95 297,24
TOTAL	387 914,23	99 047,08
TOTAL GENERAL	387 914,23	1 096 772,54

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			7 000,00			7 000,00
TOTAL			7 000,00			7 000,00
Immobilisations corporelles						
Const. inst. géné., agencés			88 355,41	915,60		89 271,01
Inst. tech., mat. et out. industriels			545 512,27	36 003,27		581 515,54
Inst. générales, agencés divers			114 187,41	4 714,26		118 901,67
Matériel de bureau, informatique			2 359,80			2 359,80
TOTAL			750 414,89	41 633,13		792 048,02
TOTAL GENERAL			757 414,89	41 633,13		799 048,02

FERCO S.A.S
 Commissaire aux Comptes
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
 01.47.40.81.50

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Prêts (1) (2)	800,00		800,00
Autres immobilisations financières	94 497,24		94 497,24
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	23 890,70	23 890,70	
Autres créances clients	244 312,54	244 312,54	
Taxe sur la valeur ajoutée	82 956,00	82 956,00	
Groupe et associés (2)	44 519,99	44 519,99	
Débiteurs divers	316 789,53	316 789,53	
Charges constatées d'avance	63 727,63	63 727,63	
TOTAL	871 493,63	776 196,39	95 297,24
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	1 000,00		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	200,00		

FERCO S.A.S
 Commissaire aux Comptes
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
 01.47.40.81.50

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000,00	45,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000,00	45,00

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	57 196,28	57 196,28		
Fournisseurs et comptes rattachés	831 352,14	831 352,14		
Personnel et comptes rattachés	94 896,83	94 896,83		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 643,81	64 643,81		
Taxe sur la valeur ajoutée	27 874,41	27 874,41		
Autres impôts et taxes assimilées	2 689,90	2 689,90		
Autres dettes	11 866,76	11 866,76		
TOTAL	1 090 520,13	1 090 520,13		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	195 915,86			

FERCO S.A.S
 Commissaire aux Comptes
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
 01.47.40.81.50

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	500,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	208 800,13
Dettes fiscales et sociales	118 792,04
Autres dettes	8 576,96
TOTAL	336 669,13

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.

Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

La valeur nette du contrat IFC souscrit auprès de CIC Assurances s'élève à 57 725.77 € au 31.12.2025.

Ce contrat a été stoppé pour les versements programmés à effet du 01 juin 2023.

Le montant des cotisations comptabilisées en charges s'élève à 400€ sur cet exercice.

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 76 576,90 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,60
Table de mortalité	TABLE INSEE 2024
Départ volontaire à	67 ans
Taux de rotation	1,00
Taux croissance salaires	1%

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Autres engagements donnés						
Contrats de crédits-bails	139 699,00					139 699,00
TOTAL (1)	139 699,00					139 699,00
	Autre	Dirigeant	Provision			Montant
Engagements en matière de pensions	76 576,90					76 576,90
TOTAL	216 275,90					216 275,90

ENGAGEMENTS REÇUS

Garantie SOFITECH de 20% sur Crédit bail Crédit coopératif découpe laser à hauteur de 50 K€.

Garantie ETAT COVID 19 Phase 2 - 90% (CIC)

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

	Montant à la clôture de l'exercice	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	56 696,28	
TOTAL	56 696,28	

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rémunération des commissaires aux comptes:

.Commissaire aux comptes Titulaire:

Honoraires de certification des comptes 2025: 8 170 €.

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

A.B.C FORMES

Société par actions simplifiée au capital de 135 000 €

Siège social : 5 rue Gracchus Babeuf, Parc d'activités le Terminal, 93130 Noisy-le-Sec

338 196 033 RCS Bobigny

(la « Société »)

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

COMPTES SOCIAUX



VACHER MANAGEMENT¹

Présidente

Frédéric Vacher

DocuSigned by:
Frédéric VACHER
F3DC934B753A467...

¹ Le présent acte est signé électroniquement au moyen d'un procédé fiable d'identification garantissant le lien entre la signature et le présent document auquel elle s'attache, conformément aux dispositions de l'article 1367 du Code civil, étant précisé que cette signature électronique a la même force probante qu'un écrit sur support papier, conformément à l'article 1366 du Code civil, et qu'il pourra être valablement opposé.

BILAN ACTIF

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				6,89		7,36
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,	7 000,00	7 000,00				
Fonds commercial	109 300,00		109 300,00		109 300,00	
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				5,64		7,58
Terrains						
Constructions	90 466,38	89 271,01	1 195,37		2 110,97	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	653 371,85	581 515,54	71 856,31		97 924,58	
Autres immobilisations corporelles	137 587,23	121 261,47	16 325,76		12 400,02	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				6,37		8,33
Participations	1 954,45		1 954,45		1 954,45	
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés	3 749,84		3 749,84		3 749,84	
Prêts	800,00		800,00			
Autres immobilisations financières	94 497,24		94 497,24		117 981,20	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	1 098 726,99	799 048,02	299 678,97	18,90	345 421,06	23,27
Stocks et en-cours				25,50		27,99
Mat. premières, autres approv.	375 109,68	24 600,73	350 508,95		398 000,66	
En-cours de production	53 927,20		53 927,20		41 981,01	
Produits finis						
Marchandises					-24 600,73	
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				43,67		44,61
Créances Clients et comptes ratt.	268 203,24	19 869,12	248 334,12		261 158,95	
Autres créances	444 265,52		444 265,52		400 904,86	
Charges constatées d'avance	63 727,63		63 727,63		22 685,24	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	125 496,58		125 496,58	7,91	38 633,64	2,60
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	1 330 729,85	44 469,85	1 286 260,00	81,10	1 138 763,63	76,73
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	2 429 456,84	843 517,87	1 585 938,97	100	1 484 184,69	100
(2) Dont à moins d'un an	776 196,39					

FERCO S.A.S
 Commissaire aux Comptes
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
 01.47.40.81.80



BILAN PASSIF

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 135 000,00)	135 000,00	8,51	135 000,00	9,10
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		8,79		26,82
Réserve légale	13 500,00		13 500,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	222,28		222,28	
Autres réserves	125 664,24		384 354,95	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	197 482,24	12,45	-258 690,71	-17,43
Subventions d'investissement	23 550,08	1,48	30 521,50	2,06
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	(I) 495 418,84	31,24	304 908,02	20,54
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS	(II)			
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	57 196,28	3,61	196 465,86	13,24
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	831 352,14	52,42	741 108,27	49,93
Dettes fiscales et sociales	190 104,95	11,99	203 149,87	13,69
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	11 866,76	0,75	38 552,67	2,60
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1)	(III) 1 090 520,13	68,76	1 179 276,67	79,46
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(IV)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV) 1 585 938,97	100	1 484 184,69	100
(1) Dont à moins d'un an		1 090 520,13		

FERCO S.A.S
 Commissaire aux Comptes
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
 01.47.40.81.50

COMPTE DE RÉSULTAT

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue		4 720 647,83	4 732 487,03	-11 839,20	-0,25
Montant net du chiffre d'affaires		4 720 647,83	4 732 487,03	-11 839,20	-0,25
Production stockée		11 946,19	-9 733,24	21 679,43	222,74
Production immobilisée					
Subventions		6 971,42	9 873,20	-2 901,78	-29,39
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			6 003,75	-6 003,75	-100,00
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.					
Autres produits		8,42	0,71	7,71	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I)	4 739 573,86	4 738 631,45	942,41	0,02
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises					
Variation de stocks					
Achats de matières premières et autres appro.		1 296 599,97	1 398 992,20	-102 392,23	-7,32
Variation de stocks		22 890,98	108 320,00	-85 429,02	-78,87
Autres achats et charges externes (1)		1 995 898,15	2 059 469,74	-63 571,59	-3,09
Impôts, taxes et versements assimilés		32 415,57	31 851,92	563,65	1,77
Salaires		844 681,56	922 472,22	-77 790,66	-8,43
Cotisations sociales		283 498,06	306 076,17	-22 578,11	-7,38
Dotations aux amortissements et aux dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		41 633,13	40 843,22	789,91	1,93
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		1 503,79	24 600,73	-23 096,94	-93,89
Dotations aux provisions					
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées					
Autres charges		10,30	5,86	4,44	75,77
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(II)	4 519 131,51	4 892 632,06	-373 500,55	-7,63
<i>(1) y compris :</i>					
- Redevances de crédit-bail mobilier		56 212,28	110 257,54		
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	220 442,35	-154 000,61	374 442,96	243,14
QP de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée	(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	(IV)				
Produits financiers					
De participation		1 502,69		1 502,69	
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés		155,55	3,05	152,50	
Reprises sur dépréciations et provisions					
Différences positives de change		54,63		54,63	
Produits de cessions d'immobilisations financières					
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	1 712,87	3,05	1 709,82	
Charges financières					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					

COMPTE DE RÉSULTAT

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur en %	
Intérêts et charges assimilées		23 120,20	36 306,36	-13 186,16	-36,32
Différences négatives de change			6,88	-6,88	-100,00
Valeur comptable des immobilisations financières cédées					
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	(VI)	23 120,20	36 313,24	-13 193,04	-36,33
2-RÉSULTAT FINANCIER	(V-VI)	-21 407,33	-36 310,19	14 902,86	41,04
3-RÉSULTAT COURANT avant impôts	(I-II+III-IV+V-VI)	199 035,02	-190 310,80	389 345,82	204,58
Produits exceptionnels	(VII)		6 971,42	-6 971,42	-100,00
Charges exceptionnelles	(VIII)	1 552,78	75 351,33	-73 798,55	-97,94
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)	-1 552,78	-68 379,91	66 827,13	97,73
Participation des salariés aux résultats	(IX)				
Impôts sur les bénéfices	(X)				
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	4 741 286,73	4 745 605,92	-4 319,19	-0,09
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 543 804,49	5 004 296,63	-460 492,14	-9,20
BÉNÉFICE OU PERTE		197 482,24	-258 690,71	456 172,95	176,34

FERCO S.A.S
 Commissaire aux Comptes
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
 01.47.40.81.50

ANNEXE COMPTABLE

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 1 585 938,97 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 197 482,24 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

La société a été placée sous mandataire Ad'hoc sur début d'année 2024.

Un plan d'étalement des dettes fiscales et sociales a été mis en place sur 24 mois avec le CCSF.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Installations techniques		3 À 10
Matériels outillages et industriels		3 À 10
Logiciels		1 À 6
Matériel de bureau		5 À 10
Matériel informatique	3,00	
Mobilier	10,00	

STOCKS

Détermination des stocks

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à rééval. acquisition
Immobilisations incorporelles		
Autres immobilisations incorporelles	116 300,00	
TOTAL	116 300,00	
Immobilisations corporelles		
Constructions inst. générales, agencets, aménagements construct.	90 466,38	
Installations techniques, matériel et outillages industriels	643 436,85	9 935,00
Installations générales, agencements et aménagements divers	126 587,43	8 640,00
Matériel de bureau, informatique & mobilier	2 359,80	
TOTAL	862 850,46	18 575,00
Immobilisations financières		
Autres titres immobilisés	3 749,84	
Prêts et autres immobilisations financières	117 981,20	365 230,27
TOTAL	121 731,04	365 230,27
TOTAL GENERAL	1 100 881,50	383 805,27
	Diminution par virt poste par cession	Valeur brute des immobs fin ex. Réévaluation légale/Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles		
Autres immobilisations incorporelles		116 300,00
TOTAL		116 300,00
Immobilisations corporelles		
Constructions inst. générales, agencements		90 466,38
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		653 371,85
Inst. générales, agencements et aménag. divers		135 227,43
Matériel de bureau, informatique & mobilier		2 359,80
TOTAL		881 425,46
Immobilisations financières		
Autres titres immobilisés		3 749,84
Prêts et autres immobilisations financières	387 914,23	95 297,24
TOTAL	387 914,23	99 047,08
TOTAL GENERAL	387 914,23	1 096 772,54

FERCO S.A.S
 Commissaire aux Comptes
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
 01.47.40.81.50

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			7 000,00			7 000,00
TOTAL			7 000,00			7 000,00
Immobilisations corporelles						
Const. inst. géné., agencés			88 355,41	915,60		89 271,01
Inst. tech., mat. et out. industriels			545 512,27	36 003,27		581 515,54
Inst. générales, agencés divers			114 187,41	4 714,26		118 901,67
Matériel de bureau, informatique			2 359,80			2 359,80
TOTAL			750 414,89	41 633,13		792 048,02
TOTAL GENERAL			757 414,89	41 633,13		799 048,02

FERCO S.A.S
 Commissaire aux Comptes
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
 01.47.40.81.60

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Prêts (1) (2)	800,00		800,00
Autres immobilisations financières	94 497,24		94 497,24
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	23 890,70	23 890,70	
Autres créances clients	244 312,54	244 312,54	
Taxe sur la valeur ajoutée	82 956,00	82 956,00	
Groupe et associés (2)	44 519,99	44 519,99	
Débiteurs divers	316 789,53	316 789,53	
Charges constatées d'avance	63 727,63	63 727,63	
TOTAL	871 493,63	776 196,39	95 297,24
(1) Prêts accordés en cours d'exercice	1 000,00		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	200,00		

FERCO S.A.S
 Commissaire aux Comptes
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
 01.47.40.81.50

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000,00	45,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000,00	45,00

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	57 196,28	57 196,28		
Fournisseurs et comptes rattachés	831 352,14	831 352,14		
Personnel et comptes rattachés	94 896,83	94 896,83		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 643,81	64 643,81		
Taxe sur la valeur ajoutée	27 874,41	27 874,41		
Autres impôts et taxes assimilées	2 689,90	2 689,90		
Autres dettes	11 866,76	11 866,76		
TOTAL	1 090 520,13	1 090 520,13		
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	195 915,86			

FERCO S.A.S
 Commissaire aux Comptes
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
 01.47.40.81.50

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	500,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	208 800,13
Dettes fiscales et sociales	118 792,04
Autres dettes	8 576,96
TOTAL	336 669,13

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.

Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

La valeur nette du contrat IFC souscrit auprès de CIC Assurances s'élève à 57 725.77 € au 31.12.2025.

Ce contrat a été stoppé pour les versements programmés à effet du 01 juin 2023.

Le montant des cotisations comptabilisées en charges s'élève à 400€ sur cet exercice.

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 76 576,90 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,60
Table de mortalité	TABLE INSEE 2024
Départ volontaire à	67 ans
Taux de rotation	1,00
Taux croissance salaires	1%

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant
Autres engagements donnés						
Contrats de crédits-bails	139 699,00					139 699,00
TOTAL (1)	139 699,00					139 699,00
	Autre	Dirigeant	Provision			Montant
Engagements en matière de pensions	76 576,90					76 576,90
TOTAL	216 275,90					216 275,90

ENGAGEMENTS REÇUS

Garantie SOFITECH de 20% sur Crédit bail Crédit coopératif découpe laser à hauteur de 50 K€.

Garantie ETAT COVID 19 Phase 2 - 90% (CIC)

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

	Montant à la clôture de l'exercice	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	56 696,28	
TOTAL	56 696,28	

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Rémunération des commissaires aux comptes:

.Commissaire aux comptes Titulaire:

Honoraires de certification des comptes 2025: 8 170 €.

FERCO S.A.S
Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50